



Appel d'offres 2024-111
**REMPLACEMENT DE LA PISCINE DE LA COLLINE ET RÉFECTION-
AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT D'ACCUEIL**
Arrondissement de Chicoutimi

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour le remplacement de la piscine de la colline ainsi que la réfection du bâtiment d'accueil de l'arrondissement de Chicoutimi.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Ceux qui ne détiennent pas le cahier des clauses générales d'appel d'offres, Tome II, édition 2003 de la Ville de Saguenay, doivent se le procurer avec les documents du présent appel d'offres, sur SÉAO. Le cahier des clauses générales d'appel d'offres, Tome II, fait partie intégrante du présent appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055) ou par voie électronique via le SÉAO. Celles-ci seront ouvertes le plus tôt possible suivant la date et l'heure limites de réception des

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et, le cas échéant, dont la licence est requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. c-B-1.1).

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

PATRICIA GIRARD, LL B., D.D.N.
Avocate et assistante-trésorière approvisionnement,
Service des finances - division de l'approvisionnement